

Gilles MASSARDIER

Étude de cas

"Daniel B."

Session D.E. juin 98

I.R.F.A.S.

Table des matières

| | |
|---|----|
| Introduction..... | 3 |
| .I Historique de la mesure concernant Daniel B..... | 4 |
| .A De 1980 à 1991 | 4 |
| .B De 1991 à 1997..... | 4 |
|)1 Premier placement en institution..... | 5 |
|)2 Fin de placement, début d'errance !..... | 7 |
|)3 Placement Alternative..... | 9 |
| .II Analyse..... | 13 |
| .A Une mère "immature" | 13 |
| .B L'urgence d'une parole qui fait Loi..... | 14 |
| .C Tendance antisociale et psychopathie | 16 |
| .D Le Père de Daniel..... | 16 |
| .E Quel avenir pour Daniel..... | 17 |
| Conclusion..... | 19 |

Introduction

Je vais aborder le cas de Daniel B. à travers son histoire. Parler de Daniel, en tentant de faire le lien entre les différentes parties de sa vie, me semble être une démarche intéressante, pouvant nous permettre de mieux appréhender la problématique de Daniel.

L'histoire de Daniel est morcelée, sans repère solide. Daniel a évolué dans un monde où l'adulte est vécu comme une personne de passage, instable, qui impose son point de vue, sans tenir compte de ses désirs d'enfant.

Revoir l'histoire de Daniel, c'est parler de sa mère, de l'absence du père, de son frère Michaël, de sa première famille d'accueil, des différentes institutions où il est passé, pour enfin arriver à la période actuelle, avec une nouvelle famille d'accueil, des retrouvailles avec son père, la découverte d'une famille dont il ignorait tout, son ras-le-bol du système éducatif. L'émergence de nouveaux désirs.

.I Historique de la mesure concernant Daniel B.

.A De 1980 à 1991

Daniel est né le 15 janvier 1980, Mme B. a déjà un garçon Michaël qui est le demi-frère de Daniel. Tous deux portent le nom de la mère. En juin 1981, Mme B. quitte la maison maternelle, une mesure de garde est alors demandée au juge des enfants et Raphaël et Daniel sont placés chez M. et Mme R., en famille d'accueil.

Les pères de Daniel et Raphaël sont totalement absents de la vie des deux enfants. À partir du placement, la mère se désintéressera de leur vie. Bien qu'elle vienne les voir une fois par mois au domicile de Mme R., cette visite se borne à un échange de civilités avec l'assistante maternelle, les rapports aux enfants sont pour ainsi dire inexistantes.

De cette période concernant la petite enfance nous n'avons que peu d'éléments. Daniel et Raphaël investissent leur famille d'accueil au point d'imaginer une possibilité d'adoption, idée rejetée par la famille d'accueil. De mai 1981 date d'arrivée des enfants à mai 1991, les relations n'ont cessé de devenir de plus en plus difficiles. C'est en février 1991 que M. R. va décéder. Suite à ce décès Mme R. ne peut plus assurer la garde des enfants, le comportement de Raphaël est intolérable depuis déjà plusieurs mois, le placement dans un foyer d'accueil, différé en raison du décès de M. R., sera alors effectif.

Si Daniel semble à l'époque moins difficile, au plan comportemental, que son frère, il n'en reste pas moins que Mme R., obligée de trouver du travail, ne pourra plus assumer la garde de Daniel. Celui-ci, en l'absence de Mme R., accumule les "bêtises", seul ou avec d'autres.

Daniel est donc lui aussi placé au mois de mai 1991 dans une autre institution, ceci afin d'éviter rivalité et complicité entre les deux frères.

.B De 1991 à 1997.

Cette seconde période de la vie de Daniel est celle où il va renouer des liens, fragiles, avec une mère qui jusque là était bien absente. Ces liens pourront exister grâce à l'influence de son frère. Cette période sera aussi la dernière qui s'inscrira dans la durée.

)1 Premier placement en institution.

.a L'arrivée

C'est en mai 1991 que Daniel entre en institution : à son arrivée Daniel est présenté par la psychologue de la façon suivante,

- C'est un enfant se situant dans le non-dit, « nous buttons sur un obstacle qui est l'insécurité, la confiance en l'adulte, Daniel dit des choses qu'il ne fait pas et inversement »¹.
- Daniel se présente comme un enfant vite irritable, il vit à fleur de peau les paroles de l'adulte.
- Cependant, Daniel a la capacité d'investir seul une activité s'il est motivé...

Ce portrait rapide de Daniel ne va pas tellement évoluer au fil des années. Il restera tout au long de son histoire le même jeune, vivant à fleur de peau les paroles de l'adulte.

Mme R. voit Daniel et son frère un W.E. par mois. Daniel revient content de ces séjours.

.b Les liens familiaux.

Daniel se refuse à reconnaître Mme B. comme pouvant être sa mère. Depuis le placement de ses enfants en institution, Mme B. n'a plus donné signe de vie. Une part du travail sera de permettre à Mme B. de rencontrer ses enfants.

Au vu des différents rapports, il est difficile de fixer clairement une date de première rencontre entre Daniel et sa mère ; une rencontre a semble-t-il été possible dans les premiers mois de l'année 1992. Celle-ci ne semble pas avoir été probante, la mère laissera tout le monde sans nouvelle pendant plusieurs mois. Laissant Daniel dans l'attente d'une photographie de son père (M C.).

- .c Une rencontre est organisée avec son frère Raphaël, chaque samedi, une fois dans une institution, une fois dans l'autre. Ce lien est important pour

¹ In, Rapport de synthèse octobre 1991. Melle K. Psychologue.

maintenir un semblant de vie familiale, d'autre part ces rencontres permettront à Raphaël d'aider son frère à accepter une rencontre avec la maman. Le travail éducatif

L'essentiel du travail sera donc à cette époque de sécuriser Daniel. La prise en charge devant lui permettre de se structurer, d'intégrer certaines limites, de se socialiser.

Très vite le côté abandonnique de Daniel va faire surface. Confirmant si besoin était la nécessité du placement.

En juin 92 Daniel semble s'intégrer au groupe, un passage en gêne normale est envisagé. Le travail devrait s'orienter sur les capacités de Daniel à gérer les frustrations.

Suit une longue période où les rapports avec l'institution ne semblent pas poser de trop grands problèmes. C'est en avril 1995 que la sonnette d'alarme est tirée. Il y a déjà trois ans que Daniel est placé.

Daniel régresse, il est incapable de s'autogérer. Il rejette tout en bloc. Sa scolarité est déplorable, et si Daniel est capable de montrer les bons côtés de sa personnalité, il devient de plus en plus difficile à vivre. Daniel se situe dans la provocation permanente. Il s'installe dans un comportement antisocial.²

Les nouveaux liens avec sa mère et la famille de celle-ci semble influencer son comportement. Daniel teste la solidité de sa mère. Il donne à celle-ci un rôle de contre pouvoir vis à vis de l'institution.

« Daniel semble aspiré dans son histoire de filiation dans laquelle il ne peut mettre du sens »³

)2 Fin de placement, début d'errance !

.a Fin de contrat.

D'avril à juillet 95, les choses vont se dégrader très vite. Daniel provoque les limites de l'institution. Il fugue, ne respecte plus les contrats, les transgressions sont multiples.

Scolarité et apprentissage professionnel sont un échec total. Un ultimatum est posé, si Daniel ne change pas son attitude, il sera renvoyé de l'institution.

Ce sera chose faite le 21 septembre 1995 date à laquelle Daniel intègre son nouveau foyer.

² Cf. Chapitre II paragraphe C. de l'étude de cas.

³ In : Rapport de synthèse du 4 avril 1995

.b Nouvelle institution, nouvel échec.

Daniel arrive dans son nouveau foyer, il ne faudra pas plus de trois semaines pour que l'équipe commence à chercher un placement plus approprié.

Arrivé le 21/09, Daniel suit un préapprentissage de cuisine. Le 25/09 il est déjà renvoyé trois fois de l'école.

Le 2/10, alors qu'il est en stage, il quitte son poste, il s'est disputé avec l'employeur. Par ailleurs, Daniel est en possession d'armes blanches (couteau, étoile de jet...).

Daniel rencontre le directeur du foyer qui tente vainement de lui rappeler la loi. Furieux de la tournure prise par l'entretien, il va fuguer. Ses difficultés sont alors manifestes. L'équipe éducative préconise un suivi psychologique et une nouvelle orientation.

.c Séjour de rupture.

Afin de mieux comprendre la personnalité de Daniel, un séjour de rupture à but humanitaire est envisagé. Sa candidature est retenue, il pourra partir un mois en Afrique. Ce voyage sera riche en découvertes pour Daniel.

Il s'insère parfaitement bien dans le style de vie des villageois africains. Daniel passe de case en case, vivant au rythme du village, il investit peu le travail humanitaire pour lequel il est venu en Afrique. Mais si durant cette période Daniel se comporte relativement bien, il reste malgré tout en marge du groupe. Au moment du départ, Daniel dira à ses éducateurs : "Oubliez-moi ici. Là je suis bien ! Les gens m'acceptent comme je suis ; si je rentre, je vais retourner dans la galère..."

Cette demande a frappé les éducateurs, laissant nettement apparaître la demande de Daniel : "oubliez-moi, Laissez moi vivre". Daniel a une indigestion de tout ce qui se rapproche, de près ou de loin, d'une prise en charge éducative.

Ce séjour de rupture ne fera que reculer un peu l'échéance du départ de son foyer, à ce moment aucune conclusion n'est réellement tirée de cette expérience. Daniel est réorienté vers un lieu de vie le 21 mars 1996.

.d Quelle place pour Daniel ?

Le passage dans le lieu de vie sera éphémère. Rentré le 21 mars Daniel en partira au mois de mai. Il est exclu suite à des vols qu'il aurait commis. Daniel reste dans une opposition systématique à tous ce qui lui est proposé.

Le 17 juillet il est accueilli dans un nouveau foyer. Mais de nouveau Daniel met à mal toute tentative d'insertion, il reproduit sans cesse les mêmes comportements.

Le 27 janvier un constat s'impose, la poursuite du placement est fortement compromise. Les solutions proposées sont refusées par le jeune.

Daniel est maintenu pour un mois encore dans ce foyer, mais les choses s'aggravent, Daniel agresse physiquement un éducateur. Sa présence au foyer est définitivement remise en cause.

Une demande sera faite au service d'Alternative pour voir si une solution peut être envisagée.

)3 Placement Alternative

Le dossier de Daniel a été proposé à Alternative, en s'appuyant sur le fait que Daniel gardait un bon souvenir de son séjour de rupture. Il semblait à l'A.S.E que ce soit une bonne base pour démarrer un travail constructif.

Notre problème étant bien sur de trouver ce qui ferait réagir Daniel de façon positive. Nous avons immédiatement pensé qu'il fallait imaginer quelque chose d'un peu "fou" pour Daniel. Il fallait prendre en compte son ras le bol des institutions et des éducateurs.

L'idée qui a été retenue est celle d'une famille d'accueil un peu particulière. Nous décidons de proposer à Daniel de vivre dans un cirque familial.

.a Mise en place du projet

Nous avons rencontré Daniel une première fois dans les locaux d'Alternative. Nous lui avons expliqué que nous ne fonctionnons qu'avec la coopération des jeunes accueillis et nous avons essayé de voir quelles étaient ses attentes.

Daniel ne savait demander, de façon quasiment obsessionnelle, qu'un retour chez sa mère ou son frère, disant qu'il avait bien le droit d'avoir une famille.

Au niveau de l'insertion professionnelle, Daniel demande à travailler dans la vente, mais il ne sait ni pourquoi, ni comment. Sa proposition ne relève d'aucune démarche pensée. Il s' imagine qu'il y a du travail dans cette branche.

Daniel nous offre l'image d'un jeune renfermé sur lui-même. Il passe son temps à s'arracher des morceaux de peau avec un couteau ou une aiguille. Il nous regarde avec méfiance, il est buté. Son regard ne s'allumera et il ne sourira qu'à l'évocation de l'Afrique.

Lors de cette rencontre nous ne proposons rien à Daniel. Nous n'avons encore aucune certitude, nous voulons voir comment Daniel peut s'inscrire dans une démarche de demande vis à vis d'Alternative. Nous laissons notre numéro de téléphone à Daniel. Nous retrouverons le papier dehors, jeté par terre (bien visible).

Le projet se mettra malgré tout en place. Nous demandons à la famille L. d'accueillir Daniel pour vivre avec eux leur vie de gens du Cirque. Cette famille est composée par M et Mme L de leur fils adoptif, de la mère de Mme L., et de la sœur de Mme L. Régulièrement, d'autre membre de la famille se joignent à eux pour des périodes plus ou moins longues. Le cirque tourne principalement dans le sud de la France.

.b Démarrage de la mesure

La seconde rencontre avec Daniel a lieu dans son foyer. J'ai parlé en tête-à-tête avec Daniel, afin que ses réactions et sa décision ne soient pas influencées par ses éducateurs.

Pendant tout le temps où j'ai exposé le projet, Daniel ne m'a pas regardé. Il a continué à se mutiler les mains avec son couteau, ignorant mes interrogations, refusant obstinément le dialogue. Daniel attendait que nous prenions une décision autoritaire contre laquelle il aurait encore pu s'opposer. Fort de cela, devant son refus de discuter, je me suis levé pour partir, mettant ainsi Daniel devant un choix : ou il acceptait la discussion ou il acceptait à travers son refus d'échange les conséquences de son attitude, c'est à dire un nouveau placement autoritaire, voir même le risque d'une incarcération (une instruction étant en cours pour ses différents actes de délinquance).

Daniel a réagi, non pas sur le coup par intérêt pour la proposition, mais sans doute par esprit de contradiction, je partais, il fallait me retenir, d'autre part Daniel a semble-t-il été intrigué par le fait qu'il n'y ait pas plus d'insistance que cela.

.c Dérroulement de la mesure

Daniel est placé dans cette famille d'accueil depuis maintenant 8 mois. S'il n'a pas changé du jour au lendemain, il a malgré tout joué le jeu dès le départ. Les conditions de son placement, la famille qui l'accueillait, lui ont permis de trouver un rythme qui lui convenait. Daniel a retrouvé dans cette famille un peu du fonctionnement qui lui avait fait apprécier l'Afrique.

Daniel a pu vivre dans un cadre à la fois souple, solide, rassurant et lui offrant une grande liberté. L'errance de Daniel s'est transformée en voyage, lui permettant ainsi de se fixer, non pas dans un lieu, mais dans une relation de confiance avec des adultes.

Il était important de donner à Daniel une certaine liberté, en même temps nous voulions qu'il sache que l'institution était bien présente. Nous avons donc décidé d'aller lui rendre visite tous les quinze jours dans sa famille d'accueil.

Daniel n'a pas manqué de tester, tant la famille que ses éducateurs. Il a fugué trois fois, mais contrairement aux fugues précédentes, celles-ci le ramenaient invariablement vers les bureaux d'Alternative. Comme si Daniel était curieux de voir si nous étions toujours bien présents dans cette prise en charge particulière. D'autre part ces retours ont permis à Daniel de vérifier les capacités d'accueil de sa mère.

Aujourd'hui Daniel arrive en fin de prise en charge. Il aura 18 ans le 15 janvier 1998. Il est important de noter que pour la première fois de sa vie, un placement ne se terminera pas par une rupture violente, mais de façon sereine et réfléchie. Il est indéniable que Daniel a considérablement grandi pendant ces quelques mois. Les actes de délinquance, les violences dont Daniel était l'auteur, ont pris fin. Daniel est aujourd'hui capable, dans le contexte du cirque, de travailler, de s'investir dans une tâche (parfois même ingrate), parce qu'il en perçoit l'utilité. Il est toujours capable de se mettre en colère dès qu'il sent poindre une injustice ou ce qu'il vit comme tel. La grande différence se situe dans sa capacité à entendre les explications et à accepter de revoir son jugement. Pour Daniel, une dispute n'équivaut plus aujourd'hui à une rupture. Il est capable de comprendre que le lien est plus fort, qu'il n'est pas en danger chaque fois que des choses sont dites un peu vivement.

.d Les liens familiaux.

Pour Daniel la recherche de son identité est une quête constante depuis sa petite enfance. Il y a ce père inconnu, cette mère avec qui les liens sont ambigus et fragiles. Daniel entretient avec son frère aîné des rapports de soumission, il admire la liberté de son frère et rêve de lui ressembler.

Daniel est fortement dépendant de cette famille très fragile.

Au début du placement, Daniel revendique très fort un droit de visite chez son frère. Jusqu'alors, ce droit ne lui était pas accordé, ceci dans le souci de protéger Daniel. Nous accepterons le principe d'un retour chez le frère. Cela va à l'encontre de ce qui était fait

jusqu'à présent, mais il nous semble important de rompre avec les anciennes habitudes. Daniel a 17 ans passés, sa majorité est proche, il sait que nous n'avons que peu de moyen de pression. Nous devons essayer de jouer sur un autre registre, Daniel doit entrer dans un processus de confiance vis à vis de nous, il doit avoir envie de travailler avec nous.

Un fait très important va survenir, faisant évoluer radicalement Daniel. Son père naturel, Monsieur C. demande de rencontrer son fils. Monsieur C. a fait sa vie à Troyes; il est marié et a 4 filles, il vit dans une maison qui lui appartient, il travaille comme livreur de journaux. Sa demande est accueillie par l'A.S.E et Alternative avec prudence. Nous demandons à cette personne d'envoyer un courrier, puisque jusque là il n'avait aucun droit de visite.

Monsieur C. va écrire très rapidement, Daniel attend ce courrier avec impatience. Pourtant sans attendre notre feu vert, Monsieur C. va rendre visite à Daniel au cirque. La rencontre est chargée d'émotion. Nous craignons pendant un moment que Daniel ne parte avec ce père "fraîchement" retrouvé. Daniel va alors nous surprendre, il refuse lui-même de partir avec son père, disant qu'il est plus raisonnable de voir venir les choses. Après cet épisode hors cadre, Monsieur C. se montrera comme un père responsable, sérieux et soucieux du bien de son fils.

Daniel ira plusieurs fois chez son père.

Aujourd'hui, dans le cadre de la fin de mesure, Monsieur C. est à la recherche d'un travail ou d'un apprentissage pour Daniel sur la région de Troyes.

Ces retrouvailles avec son père sont arrivées à un moment où Daniel était réceptif, et suffisamment équilibré pour permettre à son père, mais surtout à sa nouvelle belle-famille de l'accepter.

Daniel s'est par ailleurs trouvé confronté à un choix, il lui fallait choisir entre son père et sa mère. Pour l'instant, le père offre à Daniel une image beaucoup plus sécurisante que la mère, tant sur le plan matériel que sur le plan psychologique. Il est intéressant de noter que Daniel, lors de son bilan a dit, à propos de son frère qui part pour l'armée, qu'il était heureux d'en être débarrassé. Il faut dire que depuis que Daniel est au cirque, les rapports entre son frère et lui se sont inversés. Malgré tout, lorsque Daniel passe plus de trois jours avec son frère, il a du mal à résister à son influence. Il a du mal à résister à l'environnement destructurant de sa famille maternelle. Ceci explique pour une grande part, le soulagement de Daniel face au départ de son frère. Il ne trahit pas son frère, c'est lui qui part.

.II Analyse

.A Une mère "immature"

Il est frappant, aujourd'hui encore, de voir combien la maman de Daniel est une femme immature. Elle ne prend aucune décision, elle ne s'intéresse à rien de ce qui touche Daniel sauf si cela l'empêche de vivre sa vie comme elle l'entend ou si cela peut lui permettre de toucher un peu d'argent en plus de son R.M.I.

Daniel n'a eu, tout au long de son histoire, aucune figure parentale à laquelle se référer. Nous pouvons penser que la mère de Daniel n'a jamais pu lui renvoyer d'image positive. Winnicott insiste dans son livre «Jeu et réalité» sur l'importance de ce miroir qu'est la mère pour l'enfant. Daniel a de lui une image déformée, fragile. Fidèle sans doute à ce que lui renvoie sa mère. Il est intéressant de noter qu'aujourd'hui encore, lorsque Daniel passe du temps chez sa mère, il en revient «défiguré», plus le séjour est long et plus il se dégrade, physiquement et moralement.

Daniel construit son fonctionnement par rapport au dysfonctionnement maternel. Il a le sentiment d'avoir détruit sa mère, elle n'a pas eu la force de résister. Daniel va passer le reste de son adolescence à tester cette capacité de détruire l'autre.

C'est dans une dynamique de destruction que Daniel va devoir quitter sa famille d'accueil. Alors que l'enfant devient difficile à vivre (Daniel teste sans cesse la solidité des relations), Monsieur R. meurt. Daniel est dans le même temps placé en institution. Que peut-il se passer pour ce jeune garçon à ce moment-là ? Comment vit-il cet enchaînement de situations ? Quelle culpabilité ressent-il, comment cela influence-t-il son comportement ?

Ce besoin de tester la résistance des adultes, Daniel le garde encore aujourd'hui. Il s'est trouvé, tout au long de sa vie, face à des adultes qui étaient (pour de multiples raisons) dans l'impossibilité de résister à ses tentatives de destructions. Le seul recours possible était de renvoyer Daniel.

Winnicott explique dans «Jeu et réalité» que l'adolescent joue à voir si l'adulte en face de lui peut résister à ses tentatives de destruction, si l'adulte lui répond «je n'ai plus envie de jouer avec toi, je te laisse, tu gagnes par abandon...»⁴, l'adulte ne survit pas, il ne construit plus d'espace de confiance, il empêche le jeune de créer son propre espace de jeu, il annihile chez le jeune toutes possibilités d'aimer, et même d'exister. Lorsque ces abandons

⁴ in «Jeu et réalité», Winnicott, p ?, éd. Gallimard, Mayenne 1994

sont à répétition, tout au long de la vie du jeune, les tentatives de destruction de l'autre ne pourront être que de plus en plus violentes. Elles seront à la mesure de cette confiance impossible. Le travail qui incombera aux éducateurs, aux thérapeutes, sera à la taille de cette déception. Les assauts que nous devons affronter, en survivant, sans représailles, seront d'autant plus violents que le besoin d'exister sera grand.

Daniel s'inscrit entièrement dans ce processus pervers de la destruction. Il n'y a plus de frein à ses débordements, cela aboutit lors de son dernier placement en institution, à la concrétisation de cette volonté de détruire : un acte de violence physique contre un éducateur.

Daniel aurait atteint ici un point de non-retour si une solution n'avait pas été trouvée. Il se trouve à ce moment dans une situation où la loi, ne rencontre plus en lui aucun appui solide, elle n'est plus que le révélateur des pulsions de Daniel, elle n'en est plus la limite.

« Lorsque la loi n'opère plus ce rapport entre ces deux espaces hétérogènes : celui des pulsions et celui de l'Autre, elle perd sa dimension de "contrat" qui "fonde originellement l'action humaine sur l'existence du monde du symbole". Il en résulte que le champ des pulsions et le champ de l'Autre passent l'un dans l'autre pour ainsi dire.⁵ On voit ici, que pour Daniel cette confusion, ce mélange du champ pulsionnel et du champ de l'Autre est alimenté par l'impossibilité faite à Daniel de se créer un espace de jeu, tout est dans tout. Daniel est tout puissant, rien ne vient plus l'arrêter.

.B L'urgence d'une parole qui fait Loi.

Lorsque la candidature de Daniel nous a été soumise, la demande était claire : il faut une solution pour que Daniel atteigne ses 18 ans sans trop de problème, pour lui et pour son entourage.

Le tour de toutes les solutions avait été fait, famille d'accueil, institutions, lieu de vie. Aucune de ces solutions n'avait su répondre à la souffrance de Daniel.

L'expérience du séjour de rupture avait mis en avant la capacité de Daniel à être "aimable". Dans le contexte particulier du village africain, Daniel a su trouver ses marques et se faire accepter par tous. Sa réaction à la fin du séjour montre qu'il a la volonté de s'en

⁵ in, D. Vasse «Un parmi d'autre » page 13, éd. du Seuil, Paris 1978

sortir. Il nous dit clairement à ce moment, que nous n'avons pas chez nous les moyens de l'aider⁶. Daniel a besoin d'être accepté tel qu'il est, pour pouvoir à son tour s'accepter.

C'est fort de cette expérience que le projet du cirque a été mis en place. Le mode de vie des Circassiens, pouvait d'une certaine façon, dans ce qu'il a de traditionnel, se rapprocher de ce qu'il avait vécu en Afrique.

Notre souci sera de donner à Daniel une parole sur laquelle il peut s'appuyer. Eviter un discours trop éducatif, qu'il connaît par cœur, pour le laisser se confronter à une réalité crue.

Dans le cirque Daniel va devoir accepter la domination du chef de famille. L'Homme, le "père" comme garant de la loi. Seulement ce ne serait sans doute pas suffisant, des hommes garant de la loi Daniel en a rencontré d'autres et cela ne l'a jamais empêché de transgresser cette loi et de s'en prendre à ses représentants. Il me semble que l'image renvoyée à Daniel par le couple de la famille d'accueil a permis que la loi du "père" prenne corps : « On dit souvent du père qu'il est porteur de la loi, mais ceci n'a de sens dans l'opération de la génération que si l'on ne perd pas de vue que la mère est porteuse du sujet à venir de la loi. Elle a cette puissance de fait, sans laquelle le pouvoir de la loi serait parfaitement vain ou dérisoire »⁷.

A travers ce couple, Daniel a eu accès au symbolique. Il a pu retrouver des repères qui jusque là lui avait fait défaut. Le cocon familial dans lequel il a baigné durant ces quelques mois, la prégnance du mode de vie, ont permis à Daniel d'accepter la contradiction. Il trouvait enfin en face de lui des *Adultes* qui acceptaient de jouer avec lui jusqu'au bout. Il peut alors dire « Hé ! L'objet (Romain et Amenda), je t'ai détruit/ je t'aime/ Tu comptes pour moi parce que tu survis à ma destruction de toi. »⁸

.C Tendances antisociale et psychopathie

Le fait que Daniel se trouve dans un contexte où ses tendances antisociales sont tolérées, voire même acceptées, dans un contexte où elles peuvent être vécues par Daniel comme source de reconnaissance, enraye d'une certaine façon la construction d'une psychopathie chez ce jeune. Gilbert Diatkine⁹ explique que ce sont les rejets successifs et les

⁶ Voir paragraphe 2, c.

⁷ in, D. Vasse « Un parmi d'autre » page 63, éd. du Seuil, Paris 1978

⁸ in, Winnicott « Jeu et réalité » p125, éd. Gallimard, Mayenne 1994

⁹ In, les transformations de la psychopathie (Paris, PUF, 1983)

incapacités des divers milieux à accepter et intégrer l'agressivité de la tendance antisociale, en soi normale, qui organise la psychopathie à l'adolescence. Daniel se trouve semble-t-il dans ce cas, les différents lieux qui l'ont accueilli, n'ont pas pu accepter¹⁰ son comportement antisocial (que Winnicott¹¹ va jusqu'à comprendre comme étant la marque d'une "personnalité intacte", relativement mature) et l'on voit alors un jeune avançant à grands pas sur le chemin de la psychopathie.

Le choix du cirque nous a permis de dire, à notre manière, à Daniel: «Tu n'es pas qu'un délinquant, tu es capable de vivre autre chose, vivre autrement n'est pas forcément une tare. Il y a des gens très bien qui ne vivent pas comme nous, malgré cela ils sont reconnus, par ceux que tu considères comme faisant partie du monde que tu rejettes. Toi aussi tu peux prendre ta place, être reconnu». En restituant à Daniel sa dignité, en lui redonnant la possibilité de n'être pas comme tout le monde, sans être contre tout le monde, nous lui permettons de faire un pas vers notre société. Il y a enfin quelqu'un pour lui donner la main et l'aider à passer le gué qui mène à la socialisation. Daniel est enfin regardé avec d'autres yeux, il est reconnu par tout un public, il ne fait plus peur : il fait rire les enfants ! Il peut, dès cet instant, se voir avec indulgence.

.D Le Père de Daniel

Le retour du père naturel de Daniel a modifié les données concernant ce jeune.

Les solutions envisagées à l'approche de la majorité de Daniel ne nous satisfaisaient pas entièrement. A la vue de ce qui se passait dans la famille d'accueil, le psychologue d'Alternative ne voyait pas d'autre solution que de laisser Daniel continuer de construire sa vie au cirque. D'autant plus que Daniel ne manifestait alors aucun désir de voir se prolonger sa prise en charge éducative par " Ordonnance Jeune Majeur".

Il paraissait cependant impossible que Daniel puisse envisager son avenir au sein de l'environnement maternel. Les risques d'un retour à la délinquance, voire même d'une résurgence psychopathique étant fortement à craindre.

Le retour de Monsieur C. dans la vie de Daniel s'est fait en deux temps. Le premier temps nous a fait craindre que celui-ci soit vécu comme une intrusion dévastatrice dans la vie de Daniel et que fort de ce soutien paternel inopiné, Daniel ne replonge dans un

¹⁰ Pour protéger l'établissement, la famille ou Daniel lui-même. Il n'est pas question ici de porter un jugement sur quelques institutions que ce soit.

¹¹ In, «De la Pédiatrie à la psychanalyse » Paris, Payot, 1976, p175-184.

fonctionnement tout-puissant. Nous l'avons dit précédemment, Daniel s'est montré plus solide à ce moment là que son père.

D'autre part, la fermeté de Romain L. face à l'arrivée de Monsieur C. la position de tiers prise par la famille d'accueil a permis au père de Daniel de retrouver une attitude plus sereine vis à vis de ce fils qu'il n'avait jamais vu.

Il me semble intéressant de faire un parallèle avec l'étude de D. Vasse sur le jugement de Salomon¹². Lorsque Monsieur C. arrive dans la vie de Daniel, il est tout puissant, son fils doit lui être rendu, peut être pour soulager son sentiment de culpabilité.

Dans le jugement de Salomon¹³, on se trouve face à deux femmes qui revendiquent le même bébé, c'est celle qui acceptera de perdre son enfant pour qu'il vive qui sera reconnu comme étant la vraie mère. Salomon est à ce moment la Parole qui tranche, au propre comme au figuré. D'une certaine façon le père de Daniel se trouve confronté à cette situation duelle : Si Daniel repart avec lui, comme cela, sur un coup de tête, c'est un enfant "mort socialement" qu'il emmène, il assouvit ainsi une pulsion "paternelle" égoïste, au détriment de sa véritable identité de père. Il ne sera réellement père que s'il accepte que son fils puisse vivre en dehors de lui. Monsieur C. choisira de repartir à Troyes sans Daniel. Un travail de re-connaissance va alors pouvoir commencer. En se positionnant comme tiers, la famille L. permet au père de Daniel de choisir ; il devient grâce à eux capable de voir le choix qui lui est proposé.

.E Quel avenir pour Daniel.

Aujourd'hui nous sommes à quelques jours de la majorité de Daniel. Celui-ci demande à aller vivre chez son père. Monsieur C. est actuellement à la recherche d'un travail ou d'un apprentissage pour Daniel.

Daniel a envie de tester grandeur nature, cette possibilité qu'il a de vivre dans la famille de son père. Il revendique aussi, aujourd'hui, l'envie qu'il a de faire un apprentissage. Avec une mauvaise foi flagrante et un rien d'humour, Daniel nous explique que nous lui avons fait perdre assez de temps comme cela.

Il lui aura fallu aussi du temps pour comprendre, accepter, qu'il lui était possible de partir du cirque sans colère ni rancune. Pour la première fois de sa vie il fait donc

¹² in, D. Vasse «Un parmi d'autre » ch. II, page 31 à 71, éd. du Seuil, Paris 1978

¹³ in, 1Rois 3, 16-28, Bible de Jérusalem.

l'expérience d'un départ serein. D'autant plus serein, qu'il sait maintenant avec certitude que si cela ne marche pas chez son père, la famille d'accueil est prête à le reprendre et que lui Daniel est prêt à faire une demande d'Aide Jeune Majeur.

Conclusion

Daniel a trouvé au fond de lui, les ressources nécessaires pour saisir la chance qui se présentait. Sans son désir de changer, je crois que toutes nos solutions auraient été vaines.

Il n'en reste pas moins qu'il n'est pas "guéri", il est certes sur la bonne voie, mais ce qui va se passer maintenant nous échappe totalement.

Daniel revient de loin, son expérience de travail au cirque si elle a été un succès pour lui, ne démontre en rien sa capacité d'adaptation à un travail classique. Comment Daniel va-t-il réagir devant les exigences d'un patron ? Il ne sera alors plus question d'aller faire un tour pour se détendre. Comment va-t-il s'inscrire dans une vie de famille dont il n'a qu'une expérience partielle ? Le père de Daniel a montré qu'il savait être exigeant, il n'est pas question pour Daniel de se laisser porter par sa nouvelle famille. Il va se confronter à une réalité plus complexe que celle qu'il est capable d'imaginer.

Un atout de taille pour la réussite du changement de vie de Daniel me semble être la possibilité de repli que Daniel a. Il n'est plus seul, il a quelque part des gens prêts à l'accueillir, chez qui il n'a pas de contentieux. Il a d'autre part accepté l'idée que des éducateurs pouvaient l'aider. Ces possibilités d'aide, peuvent très bien jouer le rôle de bouée. Daniel n'est plus aux abois. Il est rassuré, capable de faire confiance (même si cela lui demande encore des efforts), Daniel est en passe de faire le deuil de sa mère, il a grandi sans elle ou malgré elle, aujourd'hui il peut, sans la trahir, aller voir ailleurs. Le reste n'est plus maintenant qu'une affaire de temps.

Le cas de Daniel me laisse à penser que les solutions ne sont pas toujours d'ordre institutionnel.

Nos institutions ne peuvent répondre qu'à des problèmes bien définis. Au-delà d'un certain seuil de souffrance, ces structures, qu'elles soient internats, foyers, lieux de vie ou familles d'accueil, sont dans l'incapacité de satisfaire aux appels de certains jeunes. Les solutions sont alors ailleurs, hors des sentiers battus, les réponses se situent peut-être dans le partage des risques entre l'éducateur et le jeune : Accepter les tendances antisociales comme étant un embryon de socialisation, accepter le risque de la destruction sans pour autant laisser gagner le jeune par abandon.